

Dettes souveraines : austérité ou meilleur partage des richesses ?

L'été a été plutôt frais à la plage, mais franchement chaud sur le front financier. La litanie de la dégringolade boursière et le discours omniprésent des agences de notation nous prédisent une catastrophe économique. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que ceux qui l'ont provoquée manœuvrent pour s'en sortir le mieux possible. Et les salariés ayant déjà payé la crise une fois sont à nouveau appelés à la rescousse par des mesures d'austérité annoncées par le premier ministre fin août.

C'est l'occasion pour le gouvernement d'essayer de nous faire mettre une nouvelle fois la main au portefeuille. Un seul argument est asséné sans relâche : il faudrait réduire les dépenses publiques au nom du remboursement de la dette.

On peut débattre de la nécessité de rembourser ses dettes, et de la nécessité de réduire le déficit budgétaire, mais la question centrale est surtout de savoir de quoi l'on parle et qui va payer ! Ainsi, les dépenses de l'Etat français n'ont pas augmenté depuis 15 ans, mais en revanche ses recettes ont diminué du fait des nombreux cadeaux fiscaux (baisse des impôts sur le patrimoine, niches fiscales,...).

Ainsi, la part des revenus de l'Etat sur le PIB est passée de 22% en 1985 à 15% en 2010. Dans le même temps, la part des salaires dans la valeur ajoutée est inférieure de près de 5 % à ce qu'elle était en 1949, et de 10 % à ce qu'elle était au début des années 80 (Rapport Cotis - Mai 2009).

Cette crise de la dette renvoie donc à la question du partage des richesses. Voir cela, c'est comprendre la nécessité de gagner sur les revendications salariales, car c'est une partie de la solution face à une crise systémique qui n'en finit pas de déstructurer l'économie et la société.

L'Etat doit concourir à un partage efficace des richesses

Personne ne peut plus décemment affirmer que l'Etat assume suffisamment les besoins sociaux. Les dépenses de l'Etat en matière de logement, de santé publique, de formation, d'investissement industriel et d'emploi sont trop peu élevées. La situation des finances publiques en France est d'abord la conséquence des politiques néolibérales de ces 30 dernières années. Le gouvernement Sarkozy a profondément aggravé les choses. Aujourd'hui, le travail des français n'est pas rétribué correctement. C'est un facteur d'affaiblissement à la fois de la croissance économique et des revenus de l'Etat.

Le budget de l'Etat ne priorise pas les dépenses sociales utiles. 70% de la dette française est détenue par des non-résidents ayant bénéficié des largesses pendant 30 ans de politiques néolibérales. Le partage des richesses se fait au profit des revenus du patrimoine contre le financement de l'économie réelle.

La crise financière n'est pas l'unique responsable : la Cour des Comptes a évalué au début 2011 à un tiers seulement les dépenses supplémentaires de l'Etat dues à la crise financière. Deux tiers de ces dépenses sont dues à la politique du gouvernement actuel, à ses cadeaux fiscaux pour le cœur de son électorat. Particulièrement du fait de la baisse des impôts des plus riches couplée à l'instauration de nouvelles niches fiscales leur permettant d'encore mieux échapper à l'impôt. Si certaines de ces niches sont utiles économiquement en permettant de l'investissement réel et de la création d'emplois, la majeure partie ne l'est pas. Ce sont des cadeaux fiscaux qui participent à éloigner l'argent des investissements utiles.

Les faux-semblants des mesures gouvernementales

Le « bouclier fiscal » a permis de rembourser chaque année 600 millions d'euros aux 16 000 personnes les plus fortunées en France. Liliane Bettencourt recevait chaque année un chèque de 30 millions d'euros par ce biais, dont elle n'avait pas besoin et qui n'induisait aucun investissement productif, aucune création d'emploi.

Sous la pression populaire, le bouclier fiscal a été aboli cette année pour être remplacé par une réforme de l'impôt sur la fortune. Cette réforme permet de rembourser aux plus riches environ la moitié de ce qu'il rapportait habituellement à l'Etat, soit 2 milliards d'euros. En bref, le gouvernement leur a repris 600 millions pour leur rendre 2 milliards d'euros, soit trois fois plus. C'était seulement il y a quelques mois.

Attention, lorsque nous parlons de « riches », nous ne parlons pas des cadres gagnant entre 3 et 5 fois le SMIC (entre 4 200 et 8 000 € par mois), ces salaires étant une juste rémunération d'une qualification, fruit du travail créateur de richesses utiles à l'économie. Par « riches » nous entendons ici « rentiers » ne vivant que de revenus du patrimoine et de spéculation, qui ne créent pas la moindre richesse par leur travail.

Face au problème de la dette, il serait raisonnable de revenir sur cette réduction de l'impôt sur la fortune. Ce n'est pas le choix qui a été fait par le gouvernement actuel. Pourtant le premier ministre l'a promis, il va taxer les riches. Cette taxe n'est en réalité « qu'exceptionnelle et temporaire ». Elle ne rapportera d'ailleurs que 200 millions d'euros à l'Etat, soit 10 fois moins que ce que le gouvernement vient de leur rétrocéder par la réduction de l'ISF.

L'ensemble de ces nouvelles mesures devrait rapporter 12 milliards d'euros par an à l'Etat. En regardant de plus près, on voit sur qui reposeront ces prélèvements supplémentaires. Ils pèseront **pour moins d'1 milliard d'euros sur les plus hauts revenus, près de 3 milliards sur les entreprises (principalement par la limitation du report des déficits), et plus de 6 milliards sur les citoyens (taxe sur les boissons gazeuses, sur les parcs à thème, sur le tabac, hausse du forfait social,...)**. Sans oublier la taxe sur les contrats « solidaires et responsables » des mutuelles, qui pèsera in fine sur les salariés puisque les mutuelles se verront bien obligées d'augmenter leurs cotisations pour compenser ces dépenses fiscales supplémentaires.

Cette répartition est d'autant plus inacceptable que, depuis plusieurs années, l'Etat subit un manque à gagner de 22 milliards d'euros du fait de « l'amendement Copé ». Cette nouvelle règle permet à un groupe industriel de ne pas payer de taxe lorsqu'il vend une de ses filiales. Cette exonération est, elle aussi, un pur cadeau fiscal fait aux actionnaires puisque ces sommes considérables seraient bien plus efficaces économiquement si elles étaient utilisées par l'Etat au remboursement de sa dette, ou à l'investissement dans l'éducation nationale par exemple.

Les contributions fiscales sur les richesses créées par le travail doivent servir prioritairement à la croissance économique et au développement des dépenses publiques utiles socialement.

La CGT des Ingénieurs, Cadres et Techniciens ne manquera jamais de mettre en pleine lumière ce genre de double discours dont pâtissent les salariés.

En tous cas, ne soyons pas trop inquiets : un Etat ne saurait faire faillite car ce n'est pas une entreprise. C'est une construction sociale et politique permettant à ses citoyens de décider comment vivre ensemble en mutualisant une partie des richesses créées par leur travail.

La CGT des Ingénieurs Cadres et Techniciens continuera inlassablement à défendre le travail et ceux qui travaillent. Car nos catégories subissent de plus en plus le tassement salarial, et nos qualifications sont de moins en moins rémunérées à leur vraie valeur, au profit de la rémunération des actionnaires toujours plus prédatrice.

Ce n'est que par une meilleure répartition des richesses, une reconnaissance des qualifications et leur rémunération correcte, que reviendra la croissance et l'emploi. Si les salaires augmentent, les recettes de l'Etat augmenteront aussi par les prélèvements obligatoires. Elles seront alors plus en mesure d'assumer une politique publique, sociale et industrielle qui comblera le déficit budgétaire, tout en répondant aux besoins de développement du pays.

A ce titre, comment accepter que les sociétés du CAC 40 et les grands groupes ne paient à l'Etat que 12% d'impôt sur les sociétés, alors qu'il est de l'ordre de 30% pour les PME ?

Rappelons aussi que les dividendes versés aujourd'hui représentent, depuis 2004, plus que ce qui est investi dans les entreprises. Par ailleurs, les grands groupes accaparent l'essentiel des 4,1 milliards d'euros que coûte le crédit impôt recherche à l'Etat, sans aucun contrôle ni exigence en matière d'accroissement de la R&D.

En la situation actuelle, taxer autrement les plus riches est certes un axe de bataille important, mais orienter l'argent des banques et les bénéfices des entreprises vers l'investissement utile et créateur de richesses est indispensable et incontournable.

Ces exigences seront au centre de la journée du 11 octobre. Prenons-y notre part, faisons grandir nos revendications !